

# Boucle de la Serpillette à Saint-Crespin-sur-Moine



Visorando



Randonnée n°24229290

Une randonnée proposée par Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire

Sentier balisé sur plus de 11 km à travers la campagne d'un côté et sentier le long de la rivière la Moine de l'autre. Vous serez amené(e)s à vous promener également autour de la commune de Saint-Crespin-sur-Moine où vous pourrez apercevoir l'ancienne maison du Mineur et des Énergies et la Chapelle des Ecluseaux.

<b>Durée :</b>	2h55	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	9,31 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	76 m	<b>Activité :</b>	À pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	76 m		
<b>Point haut :</b>	91 m	<b>Commune :</b>	Saint-Crespin-sur-Moine (49230)
<b>Point bas :</b>	30 m		



## Description

Depuis Clisson, prendre la D149 en direction de Torfu puis la D762 vers Montigné-sur-Moine ainsi que la D60 vers Saint-Crespin-sur-Moine. Se garer au parking de la Maison du Mineur et des Énergies.

### Balilage Bleu

(D/A) Descendez le Chemin de Gaudu et prenez à gauche au croisement. Continuez jusqu'à la D223 puis traversez-la. Poursuivez tout droit pour franchir un ruisseau. Ignorez un premier chemin à gauche pour arriver à un deuxième.

(1) Engagez-vous dans ce dernier jusqu'au village de Serpillette. Empruntez la petite route qui monte et traversez la D147 pour rejoindre Les Audinières puis Beauchêne (château).

(2) Continuez tout droit au niveau du chemin d'accès au château et cela jusqu'à la D64.

(3) Traversez-la. 100 m après, empruntez le chemin sur votre gauche qui passe dans les vignes et filez jusqu'à la D223 que vous traversez.

(4) Poursuivez la route en direction du lieu-dit les Paralisières. Au lieu-dit, virez à droite direction "le Pâtis" et filez sur la première à gauche vers le prochain lieu-dit La Grenouillère. Vous aboutissez à un croisement avec une piste après le prochain virage.

(5) Tournez à gauche et de nouveau à gauche pour filer tout droit vers la D64.

(6) Longez-la par votre gauche sur 150 m puis tournez à droite pour emprunter un chemin qui vous emmènera jusqu'au Calvaire des Moulins.

(7) Là, tournez à droite et continuez sur 50 m avant de bifurquer à gauche. Effectuez un droite/gauche et continuez jusqu'au bout de la piste où se trouve le Calvaire de la Marzelle.

(8) Tournez à gauche et longez la route jusqu'au cimetière et la chapelle des Ecluseaux.

(9) À la chapelle, tournez à droite et poursuivez sur la Rue de Bellevue. Filez ainsi sur 500 m en traversant des chemins boisés parallèle à la rivière Moine. Laissez un chemin à droite et partez sur le premier chemin à gauche au virage. Virez à gauche pour remonter jusqu'au parking (D/A).

## Points de passages

**D/A - Maison du Mineur et des Énergies**  
N 47.097186° / O 1.18648° - alt. 54 m - km 0

**1 Chemin à gauche**  
N 47.095057° / O 1.177623° - alt. 33 m - km 0.82

**2 Lieu-dit Beauchêne**  
N 47.104514° / O 1.169783° - alt. 79 m - km 2.17

**3 Route D64**  
N 47.110395° / O 1.170416° - alt. 89 m - km 2.9

**4 Route D223**  
N 47.11504° / O 1.176428° - alt. 90 m - km 3.66

**5 Tournez à gauche**  
N 47.121009° / O 1.184028° - alt. 88 m - km 4.8

**6 Route D64**  
N 47.113385° / O 1.185887° - alt. 81 m - km 5.82

**7 Calvaire des Moulins**  
N 47.106611° / O 1.188873° - alt. 83 m - km 6.74

**8 La Marzelle**  
N 47.102224° / O 1.19609° - alt. 71 m - km 7.56

**9 Cimetière et Chapelle des Ecluseaux**  
N 47.099441° / O 1.189744° - alt. 70 m - km 8.14

**D/A Maison du Mineur et des Énergies - Moine (rivière) - Affluent de la Sèvre Nantaise**  
N 47.097172° / O 1.186489° - alt. 54 m - km 9.31

## Informations pratiques

### A proximité

(D/A) [Maison du Mineur et des Énergies](#) (actuellement fermé au public) :

La Maison du Mineur et des Energies : un reflet du passé et une porte ouverte sur les énergies de demain

Construite en 1954, l'ancienne maison de porion à Saint-Crespin-sur-Moine est le témoignage d'une riche époque industrielle dont l'exploitation minière fut la locomotive.

Quarante ans d'exploitation minière marquent inévitablement et profondément un bourg et ses habitants. Du début des années 50 jusqu'à sa fermeture en 1989, la mine de l'Escarprière aura extrait jusqu'à 4 109 tonnes de minerai. Ce qui, à l'époque, en fait l'un des sites les plus importants de la Division Minière de Vendée. En 1987, une production record de 50 tonnes pour le seul mois de mars a été enregistrée ! De ses 3,5 Kms le long de la Moine, il n'en reste désormais qu'une colline nue en face de la Maison.

Ailleurs la nature a depuis repris ses droits. Ce site est fermé au public

(2) Château de Beauchêne :

Datant du XVe siècle, le château est réédifié vers 1830 sous la forme d'un petit castel rappelant le style du château primitif.

"On raconte qu'au XVIIe, une Dame de la Noue Roquet, femme du Seigneur des lieux, Rémy Clémot de la Nicolière, sénéchal de Beaupréau, aurait été inhumée avec ses bijoux. La nuit suivante, alors que des malfaiteurs tentaient de lui couper les doigts pour s'emparer de ses bagues, la prétendue défunte reprit ses esprits, mettant en fuite les voleurs. On dit qu'elle mourut le lendemain..."

En 1793, le château devint un poste de surveillance destiné à renseigner les troupes royalistes sur les mouvements des républicains. Le stratagème découvert, le propriétaire des lieux fut contraint de quitter le domaine qui fut fouillé et incendié par les Bleus (propriété privée).

[Espace botanique de Bikini Bellevue](#) :

Cet espace de détente et d'observation d'espèces botaniques variées s'appelle "Bikini" car une fête y a été organisée en hommage à des mineurs partant pour Bikini (îles Marshall - Océan Pacifique) à la fin des années 50.

(9) Chapelle des Écluseaux :

Construite à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe, avec un chœur remanié en 1854, la chapelle dédiée à Notre-Dame de la Salette se situe dans le cimetière. Une niche à l'entrée du chœur abrite une Piéta en pierre polychrome qui garde les marques des coups de fusils des révolutionnaires qui tentèrent de la détruire. Ainsi les pieds du Christ ont été reconstitués en bois.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-la-serpillette-a-saint-crespin/>

**En savoir plus :** *Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire - BEAUPREAU-EN-MAUGES*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : [contact@osezmauges.fr](mailto:contact@osezmauges.fr) - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>





# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**